

Peindre au bord de l'eau
Le 19 juin 2010 Ouézy

La Mairie de Ouézy organise un concours « Peindre au bord de l'eau » dans le cadre du festival des 4 éléments créé par la Communauté de Communes du Val es Dunes.

Article 1 : Le concours a pour objet de peindre ou de dessiner en plein air un paysage inspiré des sites de Ouézy concernés par la présence d'eau.

Article 2 : Le concours est ouvert à tous, avec un classement séparé pour les jeunes. L'inscription est gratuite.

Article 3 : L'accueil des artistes sera à la salle des fêtes de Ouézy rue Jules Rame, près de la mairie, le 19 juin entre 8h00 et 10h00.

Article 4 : Les supports seront datés, numérotés par les organisateurs qui y apposeront le cachet de la mairie.

Article 5 : Les artistes utiliseront leur propre matériel : tous les supports (format A4 minimum) et toutes les techniques sont admis (huile, aquarelle, pastel, lavis, plume ...).

Article 6 : Les artistes accepteront d'être observés pendant la réalisation de leurs œuvres.

Article 7 : Les candidats déchargent la mairie de Ouézy de toute responsabilité en cas d'accident survenu à eux-mêmes ou à leurs œuvres.

Article 8 : L'heure du repas des artistes est libre.

Article 9 : Les œuvres devront être remises, sans cadre et non signées, au plus tard à 17h00. Seules celles dont le support portera la date, le cachet de la mairie et le numéro individuel, seront admises par le jury.

Article 10 : Un jury récompensera les meilleures réalisations de la journée. Les peintres membres du jury seront classés d'office « Hors concours » pour cette journée.

Article 11 : La proclamation des résultats aura lieu à la salle des fêtes de Ouézy à 18h et sera suivie d'une remise de lots et d'un vin d'honneur offert par la mairie de Ouézy.

Article 12 : À l'issue du concours, les œuvres pourront être vendues par les artistes.

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

☎

Portable :

participera à la Journée « Peindre au bord de l'eau à Ouézy » le samedi 19 juin 2010.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement que j'accepte.

Pour une meilleure organisation de la journée, retourner le bulletin d'inscription avant le 12 juin 2010.
Mairie de Ouézy, 1 rue Jules Rame 14270 OUEZY – Tél/Fax : 02 31 20 12 16 – email :
mairieouézy«arobase»wanadoo.fr

Date et signature :